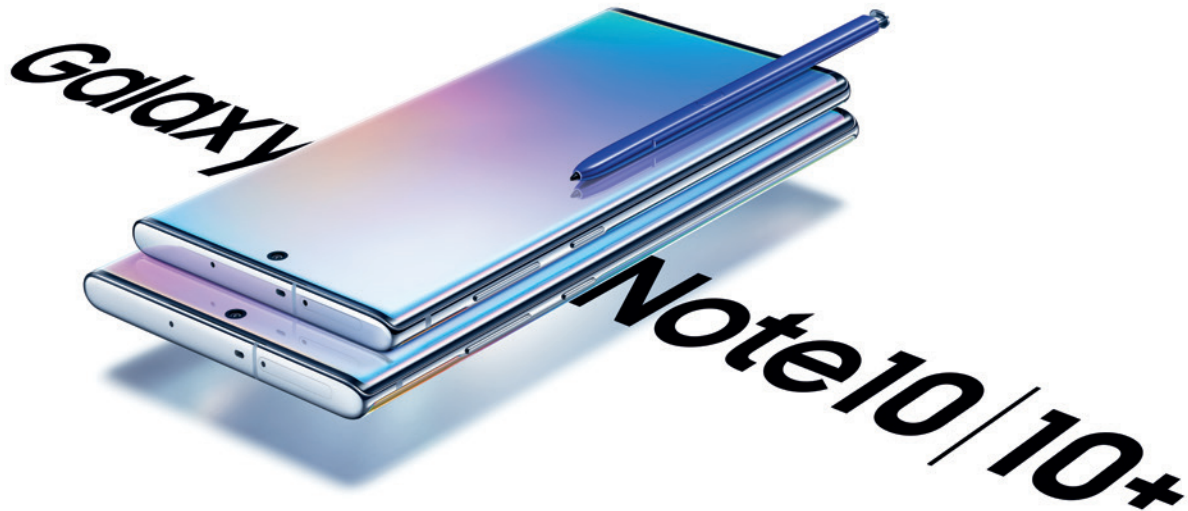


SAMSUNG



Du 7 au 22 août 2019

**Précommandez dès maintenant  
410€\* pour la reprise de votre smartphone**

\*Somme comprenant la valeur de reprise pour un Samsung Galaxy Note9 en bon état, incluant 100€ de bonus. Programme de reprise ouvert à tous smartphones. Pour connaître la valeur de reprise de votre smartphone, consultez [www.samsung.com/fr/promotions](http://www.samsung.com/fr/promotions). Modalités de l'offre disponibles sur le site et au verso.



**DAS Galaxy Note10 : 0,209 W/kg, DAS Galaxy Note10+ : 0,187 W/kg.** Le DAS (débit d'absorption spécifique) des appareils mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg pour une utilisation à l'oreille. L'utilisation d'un kit mains libres est recommandée. Image d'écran simulée. Visuel non contractuel. **Cheil**

## CONDITIONS DE L'OFFRE

- Du 7 août (à partir de 22h) au 22 août 2019, pour la précommande de votre Samsung Galaxy Note10 ou Note10+ (tous modèles, tous coloris) et la reprise de votre ancien smartphone par notre partenaire (tous modèles, toutes marques et tous états), obtenez entre 100€ et 410€ de remboursement. Le montant remboursé est calculé sur la base de :
  - La valeur de reprise de votre ancien smartphone (déterminée par le partenaire Recommerce). Rendez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/promotions](http://www.samsung.com/fr/promotions) et sélectionnez l'offre « Précommande Galaxy Note10 » pour connaître la valeur de reprise de votre smartphone et les conditions du programme de reprise.
  - + 100€ de bonus pour la participation au programme de reprise pour tous smartphones.
- Offre valable uniquement sur les Galaxy Note10 et Note10+ neufs et non reconditionnés, précommandés auprès d'un point de vente ou d'un site internet.
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.
- Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

### 1 PRECOMMANDEZ VOTRE SAMSUNG GALAXY NOTE10 OU NOTE10+

Précommandez, entre le 7 août (à partir de 22h) et le 22 août 2019, votre Samsung Galaxy Note10 ou Note10+ (tous modèles, tous coloris).

### 2 UNE FOIS EN POSSESSION DE VOTRE SAMSUNG GALAXY NOTE10 OU NOTE10+

- Connectez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/promotions](http://www.samsung.com/fr/promotions) au plus tard le 14 septembre 2019 et sélectionnez l'offre « Précommande Galaxy Note10 ».
- Renseignez les informations concernant votre Samsung Galaxy Note10 ou Note10+, votre ancien smartphone que vous souhaitez revendre et les informations personnelles requises à cet effet.
- Validez votre dossier. Un mail de confirmation vous sera envoyé avec les prochaines étapes à suivre.

### 3 PREPAREZ L'ENVOI DE VOTRE ANCIEN SMARTPHONE

Insérez dans l'enveloppe retour préaffranchie les éléments ci-dessous (conservez une copie des documents joints avant envoi) :

- Votre ancien smartphone.
- Votre bon de cession imprimé et signé.
- L'étiquette complète originale de votre Samsung Galaxy Note10 ou Note10+ comportant le code-barres à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres, à découper sur le carton d'emballage de votre produit éligible à l'offre (photocopie non acceptée). Seule l'étiquette découpée sur le carton d'emballage sera prise en compte pour votre participation. L'étiquette collée au dos du produit ne sera pas acceptée.
- La photocopie de la preuve d'achat ou de location datée au plus tard du 6 septembre 2019 (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne ou d'une location, un contrat ou une première facture de location) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du produit acheté ou loué.

### 4 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

- Découpez l'étiquette prépayée et collez-la sur votre enveloppe.
- Envoyez votre enveloppe retour préaffranchie avant le 14 septembre 2019 inclus<sup>(1)</sup> (cachet de La Poste faisant foi).

### 5 RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire ou par chèque dans un délai de 15 jours, à partir de l'envoi de votre ancien smartphone. Tout dossier illisible, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 14 septembre 2019 inclus (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

<sup>(1)</sup> En cas de réception de la première facture de location après le 14 septembre 2019, vous aurez la possibilité d'envoyer votre dossier au plus tard le 14 octobre 2019 (cachet de La Poste faisant foi).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.

Samsung Electronics France - Ovale - CS2003 - 1, rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex.  
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.